Le PG CATM

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

Les Invalides, lieu incontournable du lien armée-nation

© Paulette Chovelon

Le 24 février 1670, le roi Louis XIV ordonne et finance la construction d'un hôtel royal destiné à accueillir les militaires malades, blessés et âgés. Il est devenu sous Napoléon l'hôtel national des Invalides

N° 1023
AVRIL 2021

Commission Paritaire n° 0521 A 05752 - ISSN 0154-7313

Maison natale de Charles de Gaulle, classée Monument Historique, a été rénovée en 2020

Charles de Gaulle a vu le jour au 9, rue Princesse à Lille dans la demeure de ses grands-parents maternels, le 22 novembre 1890. Cette maison fut le lieu de retrouvailles familiales pendant toute son enfance et sa jeunesse. C'est dans une famille unie autour de valeurs communes (patriotisme, ferveur religieuse, sens de l'engagement...) et dans un contexte géopolitique en plein bouleversement, que s'est forgé le caractère du futur Président de la Ve République.

La Maison natale Charles de Gaulle a fait l'objet d'une campagne de travaux de grande ampleur en 2020 qui a permis de conforter la structure d'habitation mais aussi de la rénover complètement (décors restaurés, pièces de vie réhabilités, jardin d'hiver restitué...). La maison recrée l'ambiance d'un intérieur caractéristique de la bourgeoisie industrielle du Nord à la fin du XIXe siècle telle que Charles l'a connue enfant.

La Maison natale a été classée Monument Historique en 1990 et labellisée Maison des Illustres en 2011. Propriété de la Fondation Charles de Gaulle, elle est gérée par le Département du Nord depuis 2014.

SOMMAIRE

AVRIL 2021

UNE – Les Invalides
2 – La 1/2 part fiscale supplémentaire
3 – Editorial de Pierre Destarac
4/5 – Les Canadiens dans les deux guerres
6/7 – Pages départementales
8 – Message du 8 mai 2021
9 – Journée d'hommage aux victimes du terrorisme
10/11 – L'opération Bonite au Zaïre et l'assaut sur Kolwezi
12 – Le coin des lecteurs / Défense des droits
13 – Recette : La Mona
14 – La rose Louis Amade
15 – Note de lecture / Mots croisés
16 – Page publicitaire

LA DEMI-PART FISCALE SUPPLEMENTAIRE NOTRE ENQUÊTE

Toutes nos associations Départementales, tous nos présidents ont reçu les éléments d'une enquête lancée auprès des veuves de notre Fédération.

La tâche n'est pas facile mais tous et toutes ensemble, nous la rendrons réalisable.

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Le 22 janvier 2020, la Fédération recevait un courrier ministériel dans lequel nous trouvions la confirmation suivante :

«A compter du 1er janvier 2021, les veuves, dont les conjoints auront bénéficié de la retraite du combattant, pourront désormais bénéficier d'une demi-part fiscale dès lors qu'elles auront atteint l'âge de soixante-quatorze ans».

Mais cette annonce, qui nous apporte satisfaction, est suivie de cette remarque qui nous laisse encore une bonne raison de poursuivre notre action :

«Cette mesure met fin à une différence de traitement en fonction de l'âge du décès du conjoint, différence ressentie comme une injustice par les anciens combattants et leurs veuves ainsi que par les associations».

Si la deuxième partie de cette remarque est parfaitement exacte, il n'en est pas de même de la première partie, qui s'avère erronée car des titulaires de la carte du combattant sont décédés avant 65 ans et leurs conjointes sont exclues de la mesure. Donc, la différence de traitement en fonction de l'âge de décès du conjoint n'est pas finie....

S'en est suivi la diffusion de la motion 2021 des veuves, qui a attiré l'attention de nombreux Parlementaires qui ont formulé des questions écrites à l'adresse des ministères concernés.

La réponse publiée le 17 décembre 2020 est la suivante :

«.....A compter de l'entrée en vigueur de cette nouvelle disposition, le 1er janvier 2021, les veuves d'anciens combattants pourront bénéficier de l'attribution de la demi-part fiscale, à compter de leurs 74 ans, même si l'ancien combattant est mort entre 65 et 74 ans. Cette mesure constitue une avancée très favorable pour le monde combattant. Dès lors, le Gouvernement n'envisage pas une nouvelle extension de ce dispositif aux conjoints survivants d'anciens combattants décédés avant 65 ans».

L'enquête que nous vous proposons va nous apporter des éléments concrets sur la situation des veuves : nombre de veuves encore exclues, nombre de veuves entrant dans le cadre de la nouvelle mesure, nombre de veuves bénéficiant aujourd'hui de la demi-part, vérification que les veuves d'anciens combattants connaissent ce dispositif fiscal.

Le résultat doit nous permettre de démontrer le bien-fondé de notre détermination à combattre l'injustice qui demeure.

Pierrette Sarrazin

REMERCIEMENTS

Au nom des veuves d'anciens combattants de notre Fédération, nous adressons notre reconnaissance :

- aux responsables des Associations départementales qui ont diffusé la motion 2021 auprès des Parlementaires de leur département,
- à Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs qui ont exprimé leur soutien, ont interrogé le Gouvernement et transmis les réponses reçues,
- aux membres du Gouvernement qui ont porté attention à nos doléances et desquels nous attendons une nouvelle amélioration de la récente mesure sur l'attribution de la demi-part fiscale, dans un souci d'équité de traitement entre toutes les veuves d'anciens combattants, quel que soit l'âge du décès de leur conjoint.

EDITORIAL
de Pierre Destarac

PANDEMIE

Pour lutter contre la pandémie, le gouvernement a décrété l'état d'urgence sanitaire. En fonction de l'évolution de la gravité de la situation, ce dernier décide de restreindre ou supprimer temporairement un certain nombre de liberté. Nous sommes donc sous un « régime dictatorial » et ce dernier sera prolongé au moins jusqu'au 1er juin 2021.

Depuis le début de la pandémie les « Anciens », pour ne pas dire les vieux, sont désormais appelés personnes vulnérables car ce sont eux qui ont payé le plus lourd tribut à l'hôpital ou dans les maisons de retraite.

Les décisions prises au cours de l'année 2020 ont été brutales et n'ont pas tenu compte des particularités locales : deux confinements et mise en place d'un couvre-feu. Le seul critère retenu pour annoncer ces mesures restrictives de liberté était basé sur la capacité de disposer ou non d'un nombre suffisant de lits disponibles dans les services de réanimation.

En 2021 le ton change avec l'espoir de vaincre ce maudit virus en vaccinant la population, mais les contraintes persistent même si elles sont d'avantage ciblées.

Pour notre fédération, comme pour toutes les associations, le choc est rude car toutes nos activités sont mises en sommeil (plus de réunions, plus d'assemblées générales, plus de manifestations conviviales...) Même les commémorations et les enterrements se font en catimini. C'est pourquoi un certain nombre de nos adhérents qui se sentent abandonnés vont douter du bienfait de leur engagement.

Les gestes barrières ne favorisent pas les contacts, le confinement ou le couvre-feu impose un repli sur soi et aggrave le sentiment de solitude surtout pour les personnes vivant seules (je pense en particulier à nos veuves).

La peur de la contagion nous paralyse et ne favorise pas les contacts ; L'autre est un porteur potentiel du virus et les rencontres se font avec la peur au ventre même si on ne le montre pas. La vaccination n'avance qu'à petit pas et les « Anciens » qui devaient en être les premiers bénéficiaires devront encore attendre.

Ayons une pensée pour nos soldats en OPEX qui sont aussi touchés par le virus en plus des maux habituels que sont la malaria ou les coups de chaleur.

Bref, le moral n'est pas terrible, mais des jours meilleurs sont à l'horizon et je vous engage à vous faire vacciner, Notre mission est de maintenir à flot notre fédération en attendant la reprise d'une vie normale. Comme je suis assez fataliste, je vous livre cette pensée « peu importe ce qui arrive, vivre mes derniers mois ou mes dernières années confiné à la maison, ça ne m'intéresse pas ».

La fin de l'ère des témoins

Matthew Turner Chapman, le dernier survivant des Tamarii volontaires est décédé, il avait 99 ans.

Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, et Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, lui ont rendu hommage, dans un communiqué. « Il n'avait pas 20 ans, lorsqu'en septembre 1940, il rejoignit les rangs des Forces françaises libres pour la durée de la guerre. Il fut l'un des symboles du ralliement du cœur des établissements français du Pacifique au général de Gaulle. Avec ses frères d'armes, ils furent les dignes et glorieux héritiers du Bataillon du Pacifique qui se distingua au cours de la Grande Guerre de 1914-1918, et en portèrent le flambeau. »

Camille Bourhis est décédé, il était le dernier des Français Libres de la Réunion, embarqués sur le contre-torpilleur Léopard. Les ministres Sébastien Lecornu et Geneviève Darrieussecq ont adressé leurs sincères condoléances à son épouse, à ses enfants et à ses proches.

« Fusilier marin, figure emblématique de l'île, il avait participé au débarquement de Provence, « l'Amiral » était décoré de la Croix du Combattant et de la Croix de guerre. Il était officier dans l'Ordre National de la Légion d'honneur et chevalier dans l'ordre national du Mérite. Cette reconnaissance de la Nation est due à l'exemplarité de son parcours militaire liée à un engagement citoyen dévoué à l'action locale ».

« CHARLES DE GAULLE, POURSUIVRE LE COMBAT »
LANCEMENT DE L'APPLICATION MOBILE

L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) lance une application mobile dans laquelle le joueur explore le bureau du QG londonien du général de Gaulle, en novembre 1942. Répondant à la réflexion voulue par le ministère des Armées sur l'évolution des pratiques mémorielles, l'ECPAD s'inscrit dans une démarche particulièrement innovante.

L'application mobile Charles de Gaulle – Poursuivre le combat, s'adresse aussi bien aux passionnés d'Histoire, qu'aux simples curieux, en famille ou à l'école, petits et grands.

Elle est le pilote d'un jeu sérieux qui s'articule en trois volets, autour de trois lieux représentatifs du parcours du général de Gaulle entre 1940 et 1945 : Londres, Alger et Paris.

Pendant les 15 minutes que dure la résolution du jeu, le joueur découvre un niveau d'exploration offrant plusieurs interactions thématiques et autant d'énigmes à résoudre (QCM ou puzzle à reconstituer), qui seront validées par un quiz final.

Cette application est disponible gratuitement sur le site de l'ECPAD. https://www.ecpad.fr/

LES CANADIENS EN FRANCE

DANS LES DEUX GUERRES MONDIALES

Leur engagement a émancipé leur nation vis-à-vis des Britanniques

La Première Guerre mondiale a été le conflit le plus sanglant de l'histoire canadienne, avec 61 000 morts sur les champs de bataille, parmi les 600 000 Canadiens qui risquèrent leur vie pour défendre l'Empire britannique dont 35 000 volontaires canadiens-français. Leur victoire sur la crête de Vimy lors de la bataille d'Arras en avril 1917 est généralement célébrée comme l'un des éléments fondateurs de la nation canadienne.

Leur engagement dans la seconde Guerre Mondiale témoigne également d'une vigoureuse participation : 930 000 Canadiens s'enrôlèrent volontairement dans l'armée dont 131 618 Québécois (19 % des effectifs) parmi lesquels 45 000 trouvèrent la mort, lors du désastreux débarquement de Dieppe en 1942, et du débarquement réussi en Normandie en 1944. Des lieux de mémoire témoignent de leur engagement dont Vimy avec le mémorial national sur sa célèbre crête, le cimetière sur la route d'Arras, au nord du village Les Ecuries, le centre Juno Beach, unique musée canadien sur les plages du débarquement qui a été conçu par l'architecte canadien Brian K. Chamberlain.

1914-1918 : Une réputation enviable sur les champs de bataille

Lorsque la Grande-Bretagne déclare la guerre à l'Allemagne le 4 Août 1914, le Canada, comme tous les dominions de l'empire Britannique, est automatiquement impliqué sans consultation préalable. Son gouverneur général, sir Wilfrid Lairier déclarait le lendemain que le Canada entrait aussi en guerre. Mis à part quelques grincements de dents et inquiétudes affirmées, le peuple canadien s'est montré volontaire, appuyant l'effort de guerre et se pliant docilement aux volontés du gouvernement qui s'est rangé derrière la Grande-Bretagne. Le 3 Octobre 1914, lors de l'embarquement du premier contingent militaire pour l'Europe avec 30 000 canadiens dont 6 000 Québécois, l'enthousiasme fut tout aussi répandu à Montréal qu'à Toronto, de même qu'à Québec. Ce corps expéditionnaire canadien est entré en contact avec l'ennemi pour la première fois à Neuve La Chapelle afin de permettre à la 1ére armée britannique, sous les ordres du général Douglas Haig, de creuser une brèche dans les lignes allemandes et d'établir une nouvelle ligne de front alliée en territoire conquis. Mais le baptême du feu fut la bataille d'Ypres en 1915 car les Allemands utilisèrent pour la première fois du gaz toxique en lâchant 160 tonnes de di chlore provoquant 6 000 pertes dont 2 000 morts après deux jours de combats pour garder leur position. En raison de cette résistance acharnée, les Canadiens acquièrent une réputation enviable sur les champs de bataille. De plus, c'était la première fois qu'un contingent colonial forçait une grande puissance européenne à se retirer.

Mais ce n'était qu'un hors d'œuvre par rapport aux batailles les plus meurtrières entre 1916 et 1918 : La Somme qui fit 24 029 victimes (blessés ou morts) dans les rangs canadiens. L'assaut fut repoussé au 1er juillet 1916 et l'effort majeur fut confié aux forces armées britanniques qui subirent des pertes considérables (environ 57 550 hommes hors de combat en un jour), le régiment royal de terre-neuve étant presque anéanti. Avec la prise de Courcelette, le 22e régiment d'infanterie canadien composé de francophones commandé par Thomas-Louis Tremblay connut son premier engagement d'envergure et s'y distingua en prenant le village et en y maintenant sa position malgré de multiples contre-attaques allemandes. Ce qui permit à la 4e division de contrôler la majorité des tranchées allemandes à Courcelette et de rejoindre par la suite le Corps canadien à Vimy. Elle a surtout forgé la réputation des troupes canadiennes : « Les Canadiens se distinguèrent à un tel point à l'assaut que, pendant le reste de la guerre, on les utilisa comme fer de lance dans les grandes batailles. Chaque fois que les Allemands trouvaient en face d'eux le Corps canadien, ils s'attendaient au pire » déclarait à leur sujet le Premier ministre Lloyd George.

LA BATAILLE FONDATRICE

Ils ont prouvé leur réputation lors de la bataille de Vimy (9-12 Avril 1917) en prenant d'assaut la crête, seul relief significatif dans toute cette région durant la bataille d'Arras (Voir le PG CATM de Mars 2017), qui devait attirer les troupes de réserves allemandes quelques jours avant le déclenchement de l'assaut français et faciliter ainsi la rupture des lignes ennemies en Champagne et dans le secteur du Chemin des Dames. Ils décidèrent d'utiliser la tactique du barrage roulant (Roolling barrage). De plus, chaque soldat avait eu le temps de prendre connaissance de sa propre zone d'attaque lors de simulations et au moyen également de photos distribuées parmi les hommes. À la fin de la journée, les quatre divisions canadiennes, ayant combattu comme une seule force unie, réussirent à prendre la crête de Vimy. Même si le Corps canadien subit de lourdes pertes (3 598 morts et 10 602 blessés sur un total de 30 000 hommes), la victoire de Vimy est généralement célébrée comme l'un des éléments fondateurs de la nation canadienne. Plus tard vers l'été, le commandant de la 1re Division canadienne Arthur Currie devenait l'un des premiers commandants de corps non-britanniques dans l'armée britannique, quatre combattants

canadiens reçurent la Victoria Cross pour leurs faits d'armes au cours de la bataille de Vimy. Par la suite, ils ont participé à la troisième bataille d'Ypres de juillet à mi-novembre 1917, qui porte le nom officiel de Passchendaele, ils reçurent l'ordre de relever les forces australiennes et néo-zélandaises, avec lesquelles ils ont pu prendre le village de Passchendaele au prix de lourdes pertes (100 000) dans un bourbier indescriptible à cause de fortes pluies sur un champ de bataille parsemé de cratères, nid de poules...

LES CENTS JOURS

Durant les trois derniers mois, les troupes canadiennes se trouvaient stationnées dans plusieurs zones. La première a été la crête d'Amiens, le 8 août, où le Corps canadien a été chargé (avec les Néo-Zélandais, les Australiens, les Britanniques et les Français) d'être le fer de lance de l'assaut sur les lignes allemandes. La seconde sur le front d'Arras où ses 10 000 hommes attaquèrent entre Hourges et Villers-Bretonneux et firent 5 033 prisonniers, en perdant 4 000 hommes. Enfin, ils se sont vus confier la tâche de faire céder la ligne Hindenburg vers le canal du nord en Septembre 1918, et expulsèrent les Allemands de leur principal centre de distribution lors de la bataille de Cambrai. Durant les cent derniers jours de la guerre, le Corps canadien a marché victorieusement vers Mons. Néanmoins, durant cette période les pertes s'élevèrent à 46 000 hommes. Le dernier soldat canadien tué lors de la Première Guerre mondiale fut Georges Lawrence Price, deux minutes avant que l'armistice ne prenne effet à 11 heures. Il est d'ailleurs traditionnellement reconnu comme étant le dernier soldat de l'empire britannique tué lors de la Première Guerre mondiale.

1939-1945 : Les bérets rouges remplissent leur objectif de la Normandie aux Pays Bas

Au moment de la déclaration de la seconde guerre mondiale, les Canadiens se remettaient lentement de la grande dépression de 1929, plus du quart était sans emploi. Et un conflit opposait les canadiens anglais et français à la suite de la crise de la conscription pour la Première Guerre mondiale. C'est pourquoi William Lyon Mackenzie King, premier ministre, refusa de préparer la nation à servir dans une autre guerre afin de ne pas alimenter le sentiment isolationniste des québécois. Cependant, son cabinet avait décidé secrètement que le Canada devrait déclarer la guerre à l'Allemagne si la Grande-Bretagne le faisait, ce qui fut fait le 10 septembre À ce moment-là, la force permanente comprenait 4 268 hommes et la milice en comprenait 86 308. Le recrutement massif commença dès la déclaration et 58 337 hommes et femmes s'engagèrent à servir au cours du mois de septembre 1939.

DIEPPE

Entre la chute de la France en Juin 1940 et l'invasion allemande en Juin 1941, le Canada a fourni aux Britanniques les besoins urgents en nourriture, armes et matériel de guerre à l'aide de convois maritimes et transports aériens, ainsi que les pilotes et les avions qui ont combattu lors de la bataille d'Angleterre et le Blitz. Le Canada fut le lieu principal du plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique jusqu'en 1945 où furent formés plus de 50 000 pilotes. Mais les soldats de l'armée canadienne participèrent au désastreux débarquement de Dieppe le 19 août 1942, avec des commandos britanniques, une petite unité de rangers américains, soit 15 000 soldats, et une flotte de 237 navires et péniches de débarquement, couverts par 74 escadrilles de chasseurs et de bombardiers.

Le raid fut un désastre. Sur près de 6 000 soldats (principalement des Canadiens) qui prirent part au débarquement, plus d'un millier furent tués et 2 340 furent capturés par les Allemands. La valeur du raid sur Dieppe est un sujet de controverse, certains historiens pensent que c'est en grande partie à cause de Dieppe que les Alliés ont décidé de ne pas tenter un assaut sur un port de mer pour leur première invasion de l'Europe de l'Ouest occupée. Son inefficacité a marqué la prise de conscience que toute opération alliée passera par une offensive de très grande ampleur et préparée longuement à l'avance.

LE D DAY

Mais ils prirent leur revanche le 6 juin 1944 car des militaires de toutes les régions du Canada ont participé à l'invasion de la Normandie : Les Régiments du Regina Rifles et du Royal Winnipeg Rifles de la 3e division d'infanterie canadienne participent au premier assaut de la plage Juno vers 8 heures du matin et se sont emparés du village de Courseulles-sur-Mer après avoir fait face à une farouche résistance de la part des fortifications ennemies et avoir évité les obstacles minés cachés sur la plage par la marée montante. Leur tâche était d'établir une tête de pont sur les cinq miles qui s'étendent entre Courseulles et Saint-Aubin-sur-Mer, puis, passant entre Bayeux et Caen, de pénétrer jusqu'à l'aérodrome de Carpiquet, quelque onze miles vers l'intérieur. Dans les airs, le Corps d'aviation royal canadien attaquait les batteries allemandes de la zone d'assaut et les escadrilles de chasse canadiennes s'en prenaient à des cibles plus éloignées à l'intérieur. La 8e brigade a pris Bernières et Bény-sur-Mer, sur la route principale de Caen. Les unités de la 9e Brigade ont débarqué peu avant midi et ont traversé Bernières et Bény jusqu'au voisinage de Villons-les-Buissons, à moins de quatre miles de Caen. Ils ont rencontré un feu de mitrailleuses et se sont arrêtés juste avant l'aérodrome de Carpiquet, objectif définitif de la division. À la fin de la journée, la 3e Division canadienne était bien établie sur ses objectifs intermédiaires, le 1er Bataillon canadien de parachutistes est descendu sur le flanc gauche de la tête de pont. Même s'ils ont été éparpillés et s'ils ont souffert de graves pertes, les bérets rouges canadiens ont détruit les cibles qui leur étaient assignées et ont fait beaucoup de dommages derrière les lignes.

Environ 14 000 Canadiens ont débarqué en Normandie en ce jour J. Les pertes ont évidemment été considérables, mais pas autant qu'ils ne l'avaient craint. Les forces d'assaut canadiennes ont perdu 1 074 combattants, dont 359 tués. Mais il leur restait encore beaucoup de combats très durs où les forces canadiennes joueront pleinement leur rôle, notamment en participant à la libération de la Belgique et des Pays Bas

Paul Philippart

DANS LES **DÉPARTEMENTS**

Gironde – Saint-Emilion

Nous avons pu remettre la Médaille du Combattant à M. Noël à son domicile. Réunion restreinte due aux consignes sanitaires obligatoires, malgré tout la cérémonie s'est déroulée en la présence de son épouse, de sa fille, du président des APG-CATM-OPEX de Saint-Emilion M. Avezou et des porte-drapeaux.

Vendée – Cugand

Nous avons le plaisir d'apprendre que Madame LEROY Denise, née PUIROUX, le 7 juillet 1913, a été nommée Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'honneur par décret du Président de la République en date du 31 décembre 2020. Sur cette photo, vous la voyez recevant la médaille départementale des ACPG-CATM l'année de son centenaire.

Eure – Thiberville

Aujourd'hui, les associations d'Anciens Combattants ont de plus en plus de mal à remplacer ceux qui, pour des raisons de santé, d'âge ou personnelles, cessent leur bénévolat. C'est pourquoi, lorsqu'un jeune sympathisant accepte une responsabilité, nous en sommes très heureux. Sébastien Duval, âgé de seulement 40 ans, a en effet décidé de prendre la présidence de la section locale de Drucourt, en remplacement de Maurice Laplace.

Drôme – Valence

Le père Pierre Lambert, curé du Vercors, a été décoré de la Légion d'honneur jeudi 4 mars 2021 par Madame Geneviève Darrieussecq. Il avait rejoint la Résistance en 1943, à 18 ans. Il avait ensuite pris le maquis dans le Vercors participant à plusieurs missions de sabotage et d'approvisionnement. Le 21 juillet dernier, la présidente des ACPG-CATM de l'Isère a assisté à la messe qu'il a célébrée à Vassieux, Madame Véronique Paucelle-Delelis était présente.

Yonne - Sens

Jeudi 11 mars 2021 à 11h à Sens, a eu lieu la cérémonie nationale d'hommage aux victimes du terrorisme. Le vice-président des ACPG-CATM de l'Yonne, Patrice MOURNETAS, en tant que Président du Comité d'entente des associations d'anciens combattants du sénonais, faisait partie du dispositif restreint des officiels conviés à cette manifestation dans le cénotaphe du monument aux morts de la ville de Sens. Autour du Sous-préfet et de Mme le maire de Sens, le DMD 89 et les représentants de la Police Nationale, de la Gendarmerie nationale et du SDIS.

Loiret – Mardie Bou

Hommage rendu aux morts au Mali pendant l'opération Barkhane et sur le territoire français en ce début d'année 2021. Un dépôt de gerbe a été effectué.

LOT ET GARONNE

La FNCPG-CATM a accordé une aide d'urgence pour les onze sinistrés de ce département.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national **"LE PG-CATM"** moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** (1) par chèque à l'ordre du journal **"LE PG-CATM",** 7 rue Léo Delibes, 75116 Paris.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros.**

Nom . . . . . Prénom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Code postal . . . . . .Ville . . . . . .

Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre
Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945

N/Réf : YD/AMK 64/21

MESSAGE de l'UFAC du 8 MAI 2021

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.

Le 8 mai 1945, Jour de la Victoire, la France était présente aux côtés de ses Alliés, pour participer à la signature de l'Acte qui consacrait, solennellement, la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie.

En ce 76e anniversaire de cette Victoire qui marqua la fin de la guerre en Europe, rendons hommage à tous les soldats alliés et français de la Métropole et des Territoires d'Outre-mer, aux volontaires de la Résistance, à tous ceux qui sur terre, sur mer et dans les airs unirent leurs forces pour vaincre le fascisme et le nazisme.

Tous les êtres humains disparus, tués sur les champs de bataille, exterminés dans les camps de concentration, massacrés, torturés, fusillés pour actes de Résistance, morts en captivité ou écrasés sous les bombardements, méritent notre respect et la fidélité de notre souvenir.

Aujourd'hui, le fanatisme religieux, le terrorisme, le réveil des nationalismes menacent la paix, la sécurité des peuples, la liberté et les droits de l'Homme. Aussi, fidèle au souvenir de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour un monde sans guerre et sans haine, l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC) appelle tous nos concitoyens à poursuivre le combat en faveur de la Solidarité et de la Paix.

Vive la République !

Vive la France !

o=§=o

2, rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 PARIS
N° Siren : 784 411 241 - Tél. 01 48 74 58 83 – Fax. 01 49 95 96 70 – Email ass.ufac@orange.fr – Site internet : www.ufac.eu

JOURNÉE D'HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

Emmanuel Macron a présidé aux Invalides, en petit comité, un hommage aux victimes du terrorisme. L'an dernier, la première cérémonie s'était déroulée sur le parvis des Droits de l'Homme du Trocadéro. Cette date du 11 mars a été choisie au niveau européen, elle fait référence à l'attentat commis à la gare d'Atocha de Madrid en 2004.

Place Arnaud Beltrame à Troyes

Entouré de ses prédécesseurs Nicolas Sarkozy et François Hollande, le chef de l'Etat a déposé une gerbe.

Une seule prise de parole, celle de Chloé Bertolus, cheffe du service de chirurgie maxillo-faciale à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière qui a lu un extrait du livre « Le Lambeau » du journaliste Philippe Lançon grièvement blessé à la mâchoire lors des attentats de Charlie Hebdo.

Les présidents des treize associations de victimes du terrorisme étaient présents.

Puis, Emmanuel Macron et son épouse se sont rendus à Dammartin-en-Goële, pour rencontrer Michel Catalano, l'imprimeur qui fut pris en otage par les frères Kouachi.

> *La menace terroriste demeure « élevée en France », indique-t-on dans l'entourage du Président. « Trente-trois attentats ont été déjoués » depuis 2017. « Des menaces préoccupent, particulièrement des menaces endogènes, présentes sur le territoire français sous le fait de la propagande d'Al-Qaïda et de l'État islamique qui se reconstitue dans la clandestinité dans certaines parties du Levant ».*

Message de M. Stéphane ROUVÉ, préfet de l'Aube, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux victimes d'actes de terrorisme.
11 mars 2021

—

En 2019, le Président de la République a institué une journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme en la fixant au 11 mars.

Cette date nous donne l'occasion de nous retrouver aujourd'hui sur la Place Arnaud Beltrame, au nom si symbolique, dans un esprit de concorde et d'union nationale.

Cette date du 11 mars inscrit dans la mémoire collective la communauté de destin de toutes les victimes.

En ciblant des anonymes, des innocents, le terrorisme voudrait nous déclarer coupables, collectivement. Coupables d'avoir choisi et inscrit la liberté et la diversité, dans notre Constitution et dans nos modes de vie.

Notre devoir de citoyens est de tenir la promesse républicaine à laquelle nous sommes tant attachés, celle de vivre libres, en paix et unis dans la richesse de nos parcours.

C'est cette promesse républicaine que la folie terroriste à encore tenter d'anéantir à plusieurs reprises en 2020, faisant de nouvelles victimes.

Aussi, sans relâche, nous devons, toutes et tous, affirmer haut et fort notre détermination à défendre les valeurs de la République et notre devise inscrite sur le fronton de toutes les mairies de France : liberté, égalité et fraternité.

Ces mots doivent résonner dans nos cœurs et guider nos actions dans notre vie de citoyen.

En cette journée nationale, nos pensées vont vers les victimes d'actes de terrorisme, celles qui ont perdu la vie et celles qui ont été meurtries physiquement et psychologiquement.

Nous sommes également aux côtés de leurs familles et de leurs amis, durement éprouvés.

A ceux qui n'ont pour motivation que la haine, notre nation opposera toujours le devoir, la force, la confiance, la mémoire et l'union.

Vive la République, vive la France !

L'OPÉRATION BONITE AU ZAÏRE ET L'ASSAUT SUR KOLWEZI

L'archétype de l'OPEX

«L'action militaire extérieure de la Ve République s'est reconfigurée selon 3 modalités qui la caractérisent encore aujourd'hui, le pré-positionnement à l'étranger de forces militaires, la fourniture d'une assistance militaire technique pour former les armées étrangères et le maintien d'une capacité de réaction face aux crises. Cette dernière mission a fondé le concept d'intervention extérieure. Initialement, seules les opérations coups de poing dans le cadre d'un accord de défense sont envisagées. A partir de 1964, chaque armée est donc chargée de maintenir un noyau de forces en alerte permanente, prêt à être projeté sans préavis. Les premières opérations réalisées conformément à ce concept d'emploi sont «Lamartine » (Mauritanie en 1977 et en 1978) et Bonite (Zaire en 1978) » explique-t-on dans un article « 1963-2011 : 50 ans d'opérations extérieures » du numéro hors-série du « chemin de la Mémoire consacré à la France en OPEX (Novembre 2017).

« *Bonite* » est une spectaculaire évacuation de ressortissants menée en force au cœur du Zaïre (actuelle République démocratique du Congo). En mai 1978 les rebelles katangais occupent la ville minière de Kolwezi, au sud-est du pays et prennent en otage la population européenne. En apprenant la nouvelle, la France décide d'intervenir le 17 mai, le 2e régiment étranger parachutistes (2e REP) reçoit la mission de reprendre la ville pour évacuer la population. Transporté le 18 à Kinshasa, il est largué en deux vagues, les 19 et 20 mai sur Kolwezi dans la région minière du Shaba (Katanga) qu'il reprend après de violents combats au prix de cinq tués et quinze blessés dans ses rangs.

Le 11 mai 1978, une révolte se dresse contre le dictateur Joseph Désiré Mobutu. Un groupe d'environ 3 à 4000 rebelles katangais bien armés prenne Kolwezi en visant la prise de la base de développement et de lancement de fusées et de satellites Otrag. (Centre de lancement Kapani Tonneo situé dans le nord du Shaba). Entre 90 et 280 Européens sont tués (selon les estimations). Le dictateur appelle à l'aide les USA, la France et le Belgique. Le 8e régiment de parachutistes d'infanterie de marine est mis en alerte mais c'est le 2e REP appartenant à la Légion étrangère sous le commandement du colonel Erulin qui est désigné pour intervenir. «*A posteriori, il est certain que la désignation du 2e REP directement par l'État-Major des Armées fut pertinente: le régiment était à la fois parachutiste et professionnalisé, à une époque où une grande partie des armées étaient constituées d'appelés. Et en son sein seul le chef de corps possédait une réelle expérience opérationnelle avec l'Algérie. Quelques cadres avaient participé à l'intervention du Tchad, dix ans auparavant, et d'autres à la libération des otages de Loyada (prise d'otages d'enfants de soldats français à Djibouti en 1976, NDLR), mais la plupart des cadres et légionnaires n'avaient absolument aucune expérience opérationnelle. Aujourd'hui, le contexte est bien différent, car dans toutes les formations, le personnel possède une expérience opérationnelle avérée : les Balkans pour les plus anciens, la Côte d'Ivoire, l'Afghanistan et actuellement la Bande Sahélo-Saharienne* » explique le général Bruno Dary, Président du Comité de la Flamme et ex-gouverneur militaire de Paris (2007-2012) alors Lieutenant dans le 2e REP qui sauta sur Kolwesi. L'objectif de la France est d'attaquer en force immédiatement malgré les mises en garde des autorités belges qui cherchent une solution moins directe craignant un massacre planifiée des européens retenus par les rebelles.

GISCARD RECHERCHAIT UNE VICTOIRE MILITAIRE FRANCAISE

Les Français arrivent à Kinshasa le 18 mai. Les préparatifs sont faits à l'aéroport militaire avec réception de paras militaires américains, instruction rapide sur l'emploi du matériel américain, un briefing pour définir les détails de l'opération dont les plans ont été conçus par le chef de la mission militaire française. Deux Transall de l'Armée de l'air française et 4 C-130 Hercules Zaïrois décollent pour emporter une première vague malgré quelques vicissitudes sans attendre l'arrivée des Belges, le président VGE voulant que l'opération de libération des otages se fasse au bénéfice des Français en cherchant une victoire militaire

405 hommes (le PC et trois compagnies), sautent à 250 mètres d'altitude sur l'ancien aérodrome le

19 Mai. Immédiatement, de violents combats de rues commencent, permettant de délivrer un premier contingent d'Européens retenus en otage ou qui avaient pu se cacher. Les groupes rebelles sont attaqués par des actions débordantes qui les contraignent à fuir. La ville est sous contrôle de la Légion dès la tombée de la nuit. Les unités s'installent aux carrefours. Pendant la nuit, les rebelles contre-attaquent en s'infiltrant dans le tissu urbain mais sont stoppés par des embuscades de la Légion. Le 20 mai à l'aube, une deuxième vague de 250 parachutistes français est larguée à l'est de la ville, dont a fait partie le général Bruno Dary alors lieutenant, en prenant les rebelles à revers et occupent cette partie de la ville dans la matinée.

LE BLASON REDORE DE LA LEGION ETRANGERE

Ils ont découvert les premiers charniers comptant plusieurs dizaines de corps d'Européens et de Zaïrois tués lors des premiers jours de l'invasion : «Cette découverte eut un impact considérable , car la photo de cette horreur, reproduite dans de nombreux journaux, décrédibilisa définitivement les Tigres, nom des rebelles angolais, et, de plus, révéla la dimension humanitaire de cette opération, tant sur la scène internationale qu'à l'égard de l'opinion publique française » témoigne le général Dary en ajoutant : *« Cette opération, par ailleurs, redora le blason de la Légion étrangère, qui, depuis le putsch d'avril 1961, était quelque peu ostracisée ; elle joua certainement un rôle important, quelques années plus tard, lors de l'alternance. La dissolution de la Légion, qui avait été inscrite dans le programme commun de la gauche, ne fut jamais mise en œuvre ».*

Deux autres vagues de parachutistes belges suivent avec des dizaines de véhicules, dont des transporteurs, pour aller chercher les européens isolés en brousse. Dans l'après-midi du 20, la ville minière de Metal-Shaba est elle aussi prise par le 2e REP. Entre-temps, les Belges ratissent la vieille ville comme la nouvelle. Les Français s'occupent du quartier de Manika et de la gare. L'audace et la rapidité d'exécution de l'opération ont créé un effet de surprise favorable aux légionnaires qui se sont emparés du centre-ville dans la foulée. En deux jours, ils ont pris le contrôle de la ville et libéré 2 800 ressortissants étrangers. Ils évacueront ceux-ci à l'aérodrome le 21 mai en même temps que les rescapés sauvés par les Belges. Les Belges évacuent la ville de Kolwezi dans les 72 heures après le début de leur intervention mais sont restés dans la région avec du matériel de transport et ont continué à contrôler la brousse contre un retour éventuel de rebelles et à évacuer d'autorité les derniers Belges et Français dont certains auraient souhaité rester.

« L'EFFET SURPRISE »

Environ 250 rebelles ont été tués, ainsi que cinq légionnaires, un para-commando belge et un para-commando marocain, vingt autres sont blessés. Les légionnaires ont également pris un millier d'armes légères, 4 canons, 15 mortiers et 21 lance-roquettes, et détruit 2 AML. Ces armes sont immergées dans un lac proche de Kolwezi. Quelque 700 civils africains et 170 Européens trouvèrent la mort lors de cette tentative de déstabilisation du régime du maréchal Mobutu, sans compter les pertes des parachutistes de l'armée zaïroise morts dans l'opération aéroportée avant l'arrivée de la légion.

«Succès d'envergure, « Bonite » a mis en évidence la rapidité de réaction et la souplesse des unités françaises projetées en deux jours à près de 8000 km de leur base. Jusqu'à nos jours, ce type d'action rapide menée avec des forces légères mais capable de renverser une situation locale compromise reste l'archétype de l'intervention extérieure à la « française » comme l'opération Serval (Mali 2013) en a encore fait la démonstration » observe le numéro spécial des chemin de la Mémoire consacré à la France en OPEX. Cette opération a fait l'objet d'un film : «La légion saute sur Kolwezi» de Raoul Coutard, (1980). Mais selon le général Dary, «ce genre d'action n'est possible qu'en jouant sur la surprise, qui, à l'époque, avait déjà été légèrement écornée, car la radio avait annoncé qu'une opération aéroportée se préparait, sans toutefois pouvoir préciser ni le lieu précis, ni l'heure du saut. Il est certain qu'aujourd'hui, l'effet de surprise serait encore plus difficile à préserver, ne serait-ce qu'avec l'omniprésence des réseaux sociaux !»

Paul Philippart

Le Coin des LECTEURS

Après avoir eu une fin de non-recevoir de la part d'une autre association, Roger Marguet, petit-neveu du général de brigade Louis Marguet, ancien chef d'état-major du général d'armée Raoul Salan à Alger en 1958, nous a sollicité pour la parution d'un avis de recherche dans le PG-CATM de décembre 2020, il écrit :

« Monsieur le Président, ... La photo publiée dans votre bulletin est issue de ma collection privée, et a été prise le 19 décembre 1958 lors du pot de départ de l'état-major de mon grand-oncle. Il m'est venu l'idée, il y a quelques mois, d'essayer de retrouver le jeune serveur présent sur la photo. En effet, il était la seule personne présente susceptible d'être encore en vie à ce jour.

Et, « petit miracle », l'avis de recherche a été fructueux rapidement car trois jours après sa parution l'épouse du serveur a reconnu son époux sur la photo. Malheureusement, Jacques Vammale est décédé en novembre 2019. Ainsi, il n'aura pas eu la chance de découvrir ce cliché pris il y a 62 ans !

Je suis ravi que « ma bouteille à la mer » ait été retrouvée malgré l'improbabilité d'un tel résultat. Cela n'aurait pas été possible sans l'intermédiaire de votre association d'anciens combattants. Je vous remercie chaleureusement, ainsi que votre collaboratrice, Madame Gaillard, d'avoir permis ce dénouement positif..... »

Recherche militaire de la 62 1B incorporé à BLOIS(41)
au 5° Régiment d'Infanterie

particulièrement ceux qui ont suivi le stage transmission et qui ont été ensuite dirigés en Algérie dans la région d'Oran, Sidi-Bel-Abès, Lourmel en Août 1962.

Contact : 09 66 93 36 65 ou jean-claude.witkowski@orange.fr

DROITS des PARTENAIRES PACSÉS

Question : Les partenaires pacsé(e)s ont-elles/ils droit à la réversion de la Pension Militaire d'Invalidité de leur partenaire à son décès ?

Réponse : Au décès du militaire, le conjoint survivant ou le partenaire d'un pacte civil de solidarité bénéficie d'un droit à pension selon certaines conditions (nature de la PMI, taux, date du mariage ou du PACS...).

Question : Les partenaires pacsé(e)s peuvent-elles/ils bénéficier d'une demi-part fiscale en tant que partenaire d'un(e) ancien(ne) combattant(e) ?

Réponse : Cette mesure ne s'applique pas aux personnes pacsées.

Question : Une personne pacsée avec un(e) ancien(ne) combattant(e) peut-elle demander une carte de ressortissant(e) au décès ce celui/celle-ci ?

Réponse : Le partenaires pacsé(e) d'un(e) ressortissant(e) devient elle/lui-même ressortissant(e) lors du décès de son/sa partenaire et peut demander la carte.

Question : Les partenaires pacsé(e)s de ressortissant(e) ont-ils accès à l'aide aux frais d'obsèques au décès de ce ressortissant ou de cette ressortissante ?

Réponse : Elles/ils peuvent demander une aide financière pour les frais d'obsèques, et même toute aide financière, une fois devenu ressortissant(e).

Pierrette Sarrazin

MONUMENT DES DISPARUS DE LA GUERRE D'ALGERIE

Aidons SOLDIS à réaliser le Monument des Disparus de la Guerre d'Algérie.

Vous souhaitez participer à ce projet, vous pouvez envoyer vos dons à l'ordre de la FNCPG-CATM qui fera suivre aux maîtres d'œuvre de cette opération.

Si chaque Ancien Combattant d'Algérie donnait un euro, l'objectif serait vite atteint.

LA **MONA**

La mona ou mouna est une brioche en forme de dôme ou de couronne issue de la cuisine pied-noir et algérienne, originaire de la Région d'Oran. Elle est traditionnellement confectionnée pour les fêtes de Pâques.

La mona était préparée traditionnellement par la mère de famille, avec l'aide des enfants. Elle était cuite à la maison ou plus souvent dans le four du boulanger du village. On la mangeait le jour de Pâques et le lundi lors de l'excursion traditionnelle. Ce gâteau ne s'achetait pas ; il était offert aux personnes présentes lors des réunions familiales ou d'amis ou envoyé par la poste à la famille éloignée.

La dégustation de la mona est ensuite apparue dans le Midi de la France, dans les années 1960, avec le rapatriement des Pieds Noirs en métropole.

Puisque la mona ressemble à la mona de Pascua espagnole, il est raisonnable de penser que cette pâtisserie a été amenée par les Valenciens en Oranie.

Fort Lamoune

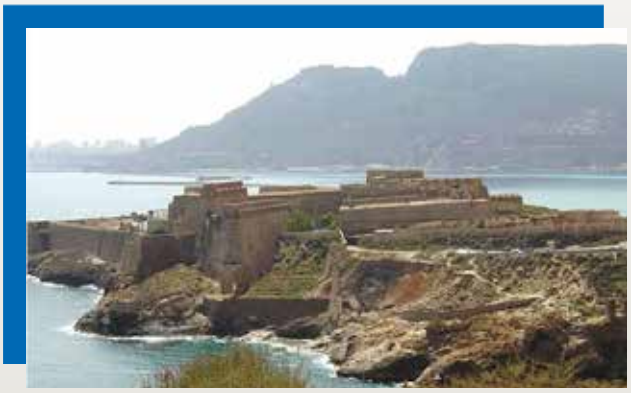

Le nom de la mona pourrait provenir également de celui du fort construit par le premier gouverneur espagnol don Diego marquis de Comarez. Ce fort appelé jadis Castillo de la Mona s'appelle aujourd'hui Fort Lamoune, un endroit entièrement boisé qui était habité à l'époque par des bandes de singes (mona en espagnol). Pour la fête de Pâques, les familles auraient fait passer aux prisonniers du fort des gâteaux, piqués sur de longues perches, qui auraient ensuite pris le nom du lieu.

Pour Henri Chemouilli, la mouna de mimouna serait probablement issue de l'arabe imoun (« heureux »), qui est le nom du dernier jour de la Pâque juive.

Claude Arrieu, dans un essai sur les fêtes religieuses d'Algérie avant 1962, pense également que la mouna est issue de la brioche pascale catalane la mona. Les Valenciens, Mallorquins et Catalans auraient apporté à Oran un savoir-faire vieux de plus de trois cents ans.

RECETTE

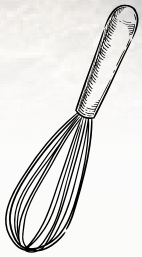

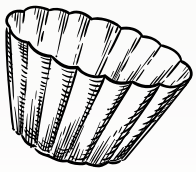

Les ingrédients pour 6 personnes :

- 1 kg de farine
- 1 cube de levure fraîche
- 1 pincée de sel
- 5 œufs
- 250 g de beurre
- 1 citron
- 1 orange
- 1 cuillère à soupe d'anis en grain
- 250 g de sucre
- 1 jaune d'œuf
- 1 cuillère à soupe de lait
- Perles de sucre ou morceaux de sucre concassé

Préparation :

1. Faites infuser les grains d›anis dans un demi-bol d'eau bouillante et laissez tiédir.
2. Préparez le levain en émiettant la levure avec 250 g de farine et un peu d'eau d'anis tiédie. Pétrissez légèrement et mettez de côté, jusqu'à ce qu'il ait doublé de volume.
3. Pendant ce temps, mélangez les œufs, le sucre, le beurre fondu, le zeste du citron, le zeste de l'orange, le jus de l'orange, les graines d'anis, une pincée de sel et le reste de la farine.
4. Incorporez le levain, puis pétrissez encore pendant 10 minutes environ jusqu›à ce que la pâte devienne lisse et ne colle plus aux doigts. Laissez reposer la pâte pendant 6 heures environ dans un endroit chaud.
5. Au bout de ce temps, pétrissez à nouveau pour dégazer.
6. Préparez la dorure en mélangeant le jaune d'œuf et le lait. Badigeonnez-la sur la brioche avec un pinceau. Incisez la mona en formant un X sur le dessus et parsemez-la de perles de sucre ou de morceaux de sucre concassé.
8. Enfournez pour 40 minutes, thermostat 5-6 (160°C). Pour des mounas individuelles, divisez le temps de cuisson par deux. Laissez refroidir avant de déguster.

LOUIS **AMADE,**

le Préfet poète

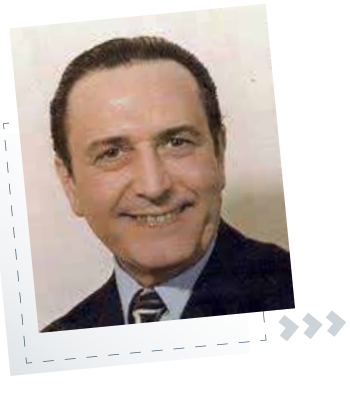

Louis Amade est né le 13 janvier 1915 à Ille-sur-Têt dans les Pyrénées Orientales. D'origine catalane, il publie durant ses études qu'il effectue à Montpellier ses premiers écrits sous le pseudonyme de Ramos de Costa, afin de ne pas être confondu avec son père, professeur de Lettres et conférencier. Il est licencié ès lettres en droit, diplômé d'études criminelles, de médecine légale et de médecine mentale.

Louis Amade commence sa carrière de fonctionnaire en tant qu'attaché au cabinet du Préfet de l'Hérault en 1937, puis il devient le plus jeune sous-Préfet français en 1940 à Vigan. Il poursuit sa carrière pour devenir Préfet en 1958, conseiller technique auprès du Préfet de Police de Paris jusqu'en 1979, date de son départ à la retraite.

C'est en septembre 1952 que Gilbert Bécaud envoyé par Edith Piaf rencontre pour la première fois Louis Amade à la Préfecture de Versailles pour la chanson « Les Croix », dont il terminera la musique en 48 heures.

Par la suite, Louis Amade signera de nombreux succès de Gilbert Bécaud : « La balade des baladins » en 1955, « Quand il est mort le poète » en 1965, mais c'est la chanson « L'important c'est la Rose » en 1967 qui marquera le point culminant de la collaboration entre les deux hommes. « Au départ, j'avais l'idée d'une fleur qui se promène dans le temps pour nous faire croire et espérer » disait Louis Amade.

En 1974, Gilbert Bécaud reçoit la Légion d'Honneur de la main de Louis Amade sur la scène de l'Olympia.

Les textes de Louis Amade ont été interprétés par une liste impressionnante de chanteurs : Georges Guétary, Tino Rossi, Les Compagnons de la Chanson, Yves Montand, Luis Mariano, François Deguelt, Line Renaud, Charles Dumont, Édith Piaf, Franck Fernandel, Pascal Danel, Richard Anthony, Alain Barrière, Michel Delpech, Mireille Mathieu, Sacha Distel, Serge Reggiani, Linda De Suza ou Rika Zaraï.

Comme poète, il reçoit plusieurs prix de l'Académie Française, ainsi que la grande médaille de la Chanson Française en 1990.

Il meurt le 4 octobre 1992 à Paris. Après une cérémonie d'obsèques en la cathédrale Notre-Dame de Paris, il est inhumé au cimetière de l'Ille-sur-Têt, sa ville natale.

Il était Commandeur de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, ainsi que des Arts et des Lettres, mais également décoré de la Croix de Guerre 39/45, de la médaille de la Résistance Française et de la Croix du Combattant Volontaire.

L'Association des Amis de Louis Amade perpétue sa mémoire et son œuvre et organise chaque année des concours permettant de déceler de nouveaux talents.

Le rosier « Souvenir de Louis Amade »

Le rosier « Souvenir de Louis Amade » est une création du rosiériste **Georges Delbard** faite à la demande de l'Association des Amis de Louis Amade, en souvenir de la chanson mise en parole par Louis Amade « L'important c'est la rose » (1967) chantée par **Gilbert Bécaud.**

Il s'agit d'un rosier buisson à grandes fleurs parfumées roses, faisant partie de la collection «les souvenirs d'amour parfumés». La floraison abondante et bien remontante s'opère du mois de mai au mois d'octobre. Ce rosier aux grandes fleurs déploie de larges pétales délicatement liliacés dans les massifs et exhale un parfum intense et durable aux effluves anisés, qui rappelle les origines méditerranéennes de Louis Amade.

Il a été baptisé, le dimanche 5 juin 2005, en présence de sa marraine **Annie Cordy,** interprète de la *comédie musicale «Madame Roza»* d'après une musique de *Gilbert Bécaud,* dans la **Roseraie du Val-de-Marne** située à L'Haÿ-les-Roses.

180 rosiers « Souvenir de Louis Amade » ont été plantés en l'an 2000 dans la Roseraie de **l'Abbaye Sainte-Marie de Fontfroide,** parmi les 2 500 rosiers aux onze coloris différents qui embellissent cette Abbaye cistercienne.

Philippe Casteloot

LES **MOTS** CROISÉS
de François Creseveur

PROBLÈME 231

HORIZONTALEMENT

1- C'est une histoire sociale inachevée
2 - Cette histoire naturelle s'achève ici - Le début d'un récit satirique de Diderot
3 - Catherine Hessling fut son interprète
4 - IL lui manquera toujours un pied - Fin de verbe
5 - Bovidés disparus au XVII[ème]
6 - Petit saint -Xénarthre - Résultat d'un exercice physique
7 - Luth iranien - Officier supérieur des sultans turcs - Fin de verbe
8 - Sa couleur nationale est verte - Musicien élégant
9 - Fin de messe - C'est un aperçu
10 - Celle de Sainte Anne d' Auray a vue le jour par des dons.

VERTICALEMENT

A - L'un fut compositeur, l'autre pianiste
B - Rébus ; associé à une situation vous donnera un lieu de verdure -Quoique l'on dise il y en a de fort jolie
C - Auxiliaire de la voirie au Texas -C ommune de Pont Aven
D - Fait parti des 24 heures du Mans - Le brexit le renaître de ses cendres
E - Il en reste coi - Pour un européen c'est abstrus
F - Double consonne nasale - Héritage de nos aïeux - Un classement bâclé
G - Une intrigue non aboutie - Port en Uruguay
H - Interprète de Pandora - Comme au premier jour -Son odeur est forte
I - Repas pour treize - Entre la Troade et l'Ionie, ou l'Ionie et la Troade
J - Métis

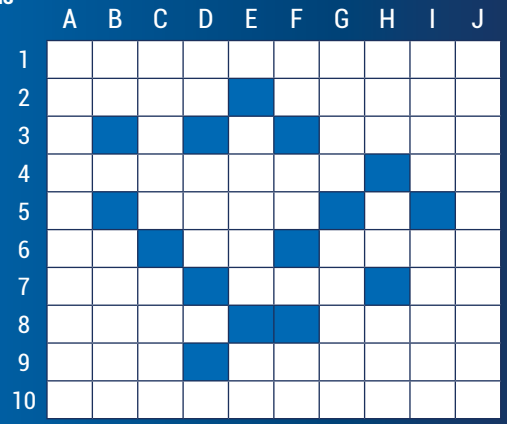

SOLUTION DU PROBLÈME 230

HORIZONTALEMENT

1 - FEUILLETEE
2 - EON – AGE
3 - UNIPARE – UI
4 - VO – DELIT
5 - LIE – DENI
6 - LARDER – UDR
7 - ALSACE – RAI
8 - ITALIE
9 - DATE – LE – IU
10 - STERCORAUX

VERTICALEMENT

A - FEUILLARDS
B - EON – IAL – AT
C - UNIVERSITE
D - PO – DATER
E - DECA
F - LARDERELLO
G - EGEEN – IER
H - TE – LIURE
I - UI – DA – IU
J - EDITORIAUX

NOTE DE **LECTURE**

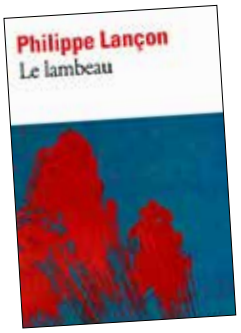

Le lambeau

Philippe Lançon

Première parution en 2018 - Collection Folio (n° 6738), Gallimard

Parution : 03-01-2020

« Je me souviens qu'elle fut la première personne vivante, intacte, que j'aie vue apparaître, la première qui m'ait fait sentir à quel point ceux qui approchaient de moi, désormais, venaient d'une autre planète – la planète où la vie continue. »

Le 7 janvier 2015, Philippe Lançon était dans les locaux de Charlie Hebdo. Les balles des tueurs l'ont gravement blessé. Sans chercher à expliquer l'attentat, il décrit une existence qui bascule et livre le récit bouleversant d'une reconstruction, lente et lumineuse.

En opposant à la barbarie son humanité humble, Le lambeau nous questionne sur l'irruption de la violence guerrière dans un pays qu'on croyait en paix.

Meilleur livre de l'année du magazine « Lire » 2018
Prix Femina 2018
Prix Jean-Bernard de l'Académie de Médecine 2018
Prix spécial du jury Renaudot 2018

Le PG CATM

70e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
AVRIL 2021 - N° 1023
Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre «Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre» par décret du 1er avril 1948.
Directeur de la publication : Serge AUFFREDOU
Rédactrice en chef : Paulette CHOVELON
Administration-Rédaction
7 rue Léo Delibes, 75116 PARIS
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
Email : secretariat.general@fncpg-catm.org – Internet : www.fncpg-catm.org
Abonnements :
Le numéro : 1,82 € - Un an (11 nos: 20 €)
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries LECERF-ROUEN-OFFSET
Parc de la Vatine, 11 rue Pierre-Gilles de Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

OFFRE GRATUITE* jusqu'au 10/05/2021

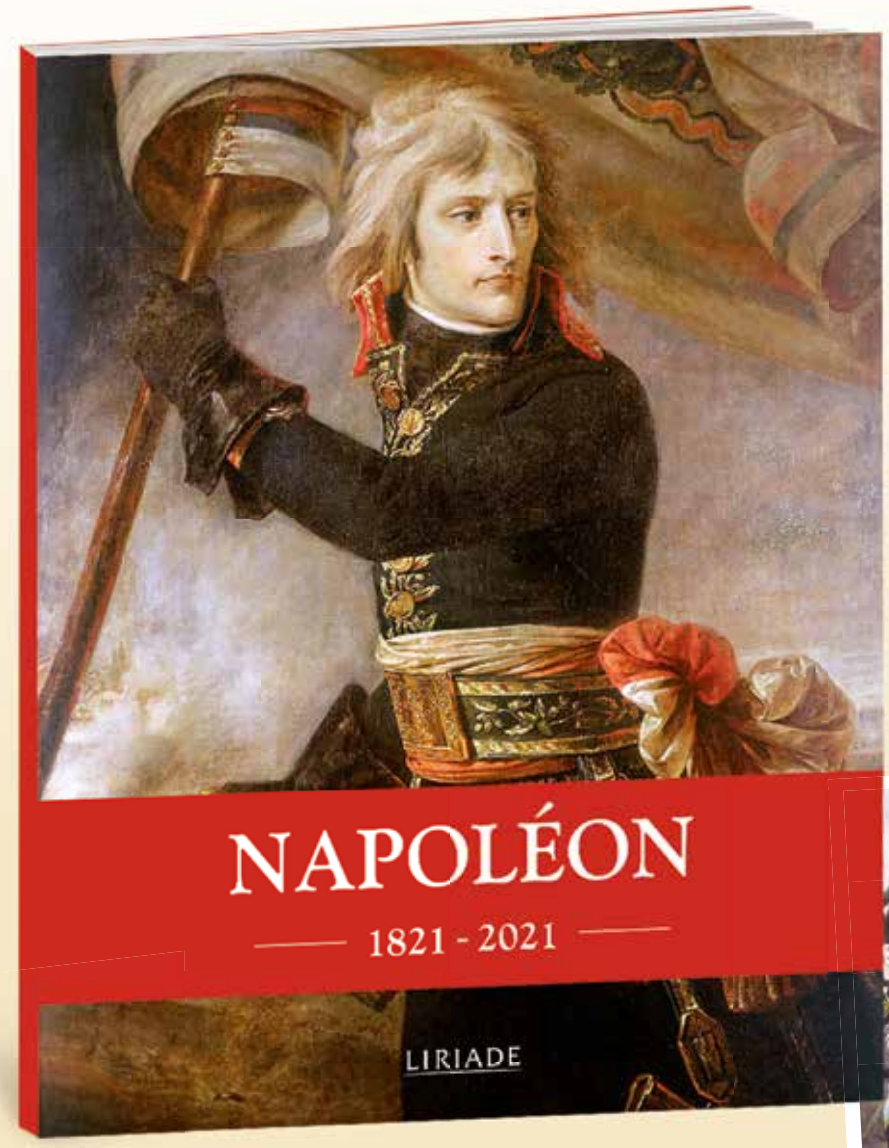

UN BEAU LIVRE ILLUSTRÉ INDISPENSABLE POUR TOUS !

Le 5 mai 1821, il y a 200 ans, Napoléon 1er s'éteignait sur l'île de Sainte-Hélène. A l'occasion du Bicentenaire de sa mort, nous vous proposons de recevoir ce bel ouvrage **GRATUIT*** richement illustré, consacré aux célèbres batailles de l'Empereur et **son CADEAU**.

+ EN CADEAU POUR TOUTE COMMANDE

Affiche de la Bataille du Pont d'Arcole.

Format : 420 x 297 mm.

- Grand format : 222 x 296 mm. Livre broché.
- 88 pages de récits fascinants, richement illustrées.
- Un ouvrage tout public, facile d'accès.
- De nombreuses illustrations et documents d'époque.
- Des textes clairs, par des historiens et des spécialistes.

LIRIADE

Tél. service clientèle : 0892 680 181 (0,40€ TTC la minute + prix de l'appel). RCS Paris B 410 714 885 - Offre réservée aux personnes majeures. Limite : 1 par foyer. *+ 4,98€ de frais de traitement. ©Liriade.

OFFRE SPÉCIALE : CE LIVRE GRATUIT* au lieu de ~~15,95€~~

Par courrier sans affranchir l'enveloppe à : TRÉSORS LIRIADE - Libre-Réponse 40181 - 27039 ÉVREUX CEDEX

❑ **OUI,** envoyez-moi ce **LIVRE GRATUIT "Les Batailles de Napoléon" et son cadeau** (Limite 1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement de 4,98€ par :

❑ Chèque à l'ordre de Liriade

❑ Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Date de validité |_|_|_|_|

Les 3 derniers chiffres au verso de votre carte |_|_|_| (indispensable)

Délai de livraison : 7 jours environ. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco jusqu'au 10/05/2021.

Envoyez-moi sans obligation d'achat et suivant la lettre jointe à mon envoi, les autres livres de la collection "Les Carnets de l'Histoire".

1719588 1644D/ P3356

Mme/M. |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|